

Conseil d'administration de Nantes Université du 14 mars 2025

Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

Compte rendu par les élu·es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Nos interventions et remarques sont en italique. Pour plus de précisions : contactez-nous. La numérotation est celle de l'ordre du jour.

1. Informations générales

La présidente indique que plus de 500 personnes se sont réunies un week-end début février sur le campus Tertre. Des dégradations ont eu lieu, ainsi que des tags nominatifs visant des étudiants. Nantes Université a déposé plainte. Le budget des réparations s'annonce élevé.

Ce lundi, la présidente a eu connaissance de la préparation d'une AG via les réseaux sociaux. Elle a décidé de fermer le bâtiment Censive à cause des risques de troubles à l'ordre public. Deux personnes masquées ont agressé des étudiants. Elle indique qu'elle ne tolérera jamais que des groupes essaient d'imposer leurs idées par la violence.

3. Comptes 2024 : compte financier, comptes consolidés et affectation du résultat 2024

Les critères d'équilibre budgétaire ont connu des changements juridiques.

À compter de 1er janvier 2025 sont mis en place de nouveaux critères de soutenabilité, qui concernent aussi 2024 :

- La trésorerie doit être supérieure à 30 jours de fonctionnement hors investissements
- Le fonds de roulement doit être supérieur à 15 jours
- Les charges de personnels doivent être inférieures à 83 % des produits encaissables

Si un des critères n'est pas respecté, un plan de retour à l'équilibre financier est demandé par le rectorat, au bout de 2 fois risque de perte d'autonomie pour l'établissement.

La dotation de l'état s'élève à 282,7 M€, sa part dans les recettes reste stable.

Il y a un peu plus de 1 M€ de moyens supplémentaires de l'État qui n'ont pas pu être prévus dans le budget rectificatif de décembre (soutien exceptionnel, mesures LPR, financement santé psy, remboursement des déplacements pour le CNU)

Les recettes en dehors de la subvention pour charge de service public (SCSP) ont augmenté de 4,4 M€/2023 et s'élèvent à 131,5 M€.

Les emplois augmentent (dans et hors plafond d'emploi législatif). Cela se traduit par une hausse des dépenses totales de personnels. L'équipe de direction vise à augmenter le nombre de titulaires dans l'établissement. Cela est vrai pour les EC (+7 ETPT), mais cela n'est pas le cas pour les BIATSS, notamment car des recrutements sont infructueux. 3334 ETPT en emplois État : nous sommes très proche du plafond d'emploi. Les titulaires représentent 60 % des emplois ; les CDI 5 %. Le nombre de BIATSS en CDD est souvent lié au financement par projet, qui ne permet pas d'embaucher des titulaires.

Les augmentations des dépenses de personnels sont notamment dues à des mesures salariales de l'État ainsi qu'à la revalorisation de certaines primes des personnels BIATSS. À l'inverse il y a une baisse de 1,2 M€ des charges d'enseignement (heures complémentaires et vacations) L'augmentation des dépenses est liée notamment à des projets de recherche, à des dépenses de numérique (service inter-établissement du numérique dans la région), alors que les dépenses de fluides diminuent.

La différence entre le résultat final et le BR2024 est importante, mais le déficit est maintenant moins important. Le résultat 2024 est maintenant déficitaire de 2,6 millions d'euros. Certaines dépenses qui étaient prévues (COMP, emplois...) ont été moindres que prévu. Des recettes venues de l'État ou de la taxe d'apprentissage sont inscrites au résultat 2024.

Le fonds de roulement s'établit à 21 M€, en hausse par rapport au BR de décembre, mais il est de plus en plus proche de la limite de 15 jours (19 jours). Mais ce fonds de roulement est prévu pour être mobilisé sur certains projets (par exemple la nouvelle faculté de médecine). Sur les 3 indicateurs définis par l'État (cf. ci-dessus), nous sommes encore dans une situation positive, mais la trajectoire est mauvaise.

On avait prévu dans le budget de payer le CAS (compte d'affectation spéciale) pension, or celui-ci sera finalement pris en charge par l'État (montant du CAS pension prévu en 2025 : 4,3 M€), mais cela ne suffira pas à améliorer notre situation : il faut maintenir les efforts demandés pour la projection sur 2025.

Les commissaires aux comptes interviennent pour certifier les comptes de la situation patrimoniale. Il est mentionné une certification sans réserve, avec deux remarques techniques sans impact sur le résultat.

NUD intervient pour remercier les services et pour dire que le bon dosage a été trouvé.

Ensemble : La présidence a demandé à chacun de trouver des économies. Cela inquiète et énerve énormément les collègues qui considèrent que nous avons atteint le fond. L'État ne donne pas à l'université publique les moyens de fonctionner : il faut obtenir un budget à la hauteur de nos besoins. 35 % des étudiants s'inscrivent dans les instituts privés.

Information donnée par la représentante de la rectrice : tous les ministères ont eu de fortes baisses, mais le programme 150 est en hausse de 300 M€ et la couverture totale du CAS pension est prévue.

Ensemble intervient pour alerter sur le sous-financement des universités par l'État dans tout le pays. Pour la première fois, la pré dotation des universités est inférieure à celle de 2024 et en euros constants ! (qui ne tient pas compte de l'inflation) : pour les universités déjà déficitaires, leur pré dotation est inférieure.

La représentante de la rectrice répond que la pré dotation n'est pas fiable, du fait que la loi de finances 2025 n'était pas votée. Il va falloir attendre les dotations définitives en avril.

VOTE sur l'approbation des comptes : 29 POUR, 1 abstention

4. Actualisation de la composition du Conseil d'Orientation Stratégique

Le COS s'est réuni à deux reprises : juin 2024 (prise de contact et premières pistes de travail) et décembre 2024 (stratégie internationale de l'établissement). La prochaine réunion va permettre de créer une feuille de route pour l'avenir et la sortie de l'établissement expérimental avec un focus sur la santé. Une intervention du président du COS est prévue en CA pour discuter des axes prévus.

Un membre canadien (Frédéric Abergel) est démissionnaire, il est proposé de le remplacer par Martin Beaumont, PDG du CHU de Québec/université Laval.

Ensemble : nous sommes déçus de voir que l'Europe n'est pas bien représentée. Les relations européennes sont fondamentales dans la période actuelle.

VOTE : 25 POUR et 5 abstentions (Ensemble)

5. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de Nantes Université

La moitié des constructions ont plus de 35 ans. Les consommations énergétiques sont en diminution, avec un mix énergétique décarboné. La fonction immobilière est bien dimensionnée et les ratios d'occupation sont satisfaisants. Nous sommes au niveau des autres établissements. Le travail de mutualisation et de rationalisation est important.

Il faut cependant noter une dégradation, un vieillissement malgré un travail régulier d'amélioration. Il faut donc adapter et optimiser le parc, garantir la préservation des biens, réduire l'empreinte environnementale du parc, développer la visibilité et l'intégration des campus au sein des territoires, poursuivre la structuration et le développement des compétences dans les services. NU correspond à une ville de 45 000 habitants. C'est un gros opérateur immobilier. Pour maintenir le gros entretien et le renouvellement, il faudrait 17 M€. Il est proposé un budget « réaliste » de 5 M€. Les bâtiments qui sont dans un état peu satisfaisant seront libérés à l'horizon 2032.

Depuis 2024, la question de la dévolution du patrimoine reste en réflexion. La demande n'est pas prévue.

La programmation :

2025 : « libération » de Gavy » à Saint-Nazaire

2029 : livraison de l'IRS 2020

2030 : « libération » de Joffre et livraison du campus Santé F. Ribard

2035 : « libération » Veil/Odonto

Ensemble cite la p.124 « la dévolution et la valorisation nécessiteraient de nouvelles compétences », la question de la dévolution n'est-elle pas aussi liée au fait que nous ne pouvons pas être accompagnés par l'État ? Nous sommes toujours contre la dévolution, nous n'allons tout de même pas nous transformer en agence immobilière...

Réponse sur la dévolution du patrimoine : ce n'est pas envisagé pour l'instant. Il n'y aura pas d'accompagnement de l'État, mais les établissements qui l'ont votée sont satisfaits des possibilités offertes. Nous n'avons pas la solidité budgétaire nécessaire.

Ensemble relève qu'il n'y a pas de budget priorisé pour l'accessibilité : comment allons-nous faire ? Comment ce volet sera-t-il poursuivi ?

Que pourrons-nous faire des logements vacants ? Est-ce possible de les louer à des personnes en difficulté ?

Réponse : l'établissement travaille avec le CROUS sur la question de l'hébergement. Le sujet de l'accessibilité est fondamental, mais difficile à gérer au niveau budgétaire. La tension est forte entre possible et ce qui est prioritaire.

Ensemble : quid des bâtiments que nous louons et de la fin du CPER ?

Réponse : on travaille comme si le CPER allait être renouvelé. Les locations sont bien incluses dans le document.

Ensemble remarque que le siège académique de l'INSPE de Recteur Schmitt vers Launay-Violette est mentionné. Les collègues de Launay-Violette ne sont pas informés. Qu'est-ce qui est prévu pour accueillir les collègues du siège dans de bonnes conditions, sachant que les bureaux sont déjà occupés ? Nous rappelons également que le départ forcé des formations d'enseignants de Recteur Schmitt avait été mal vécu il y a une dizaine d'années. Le départ du siège reviendrait à abandonner totalement la formation d'enseignant sur ce site. Or nous rappelons que Recteur Schmitt est site historique de la formation des enseignants, bien avant l'intégration des IUFM aux universités. C'est pour cela que le site est partagé avec un lycée professionnel (Arago). Oublier cette histoire est dommageable.

Réponse : c'est le rectorat qui a la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment.

Ensemble : Pourquoi y a-t-il une baisse des situations de personnes logées ?

Réponse : pour la sécurité, une personne isolée ne peut pas intervenir, donc les modalités évoluent.

VOTE : 25 POUR, 5 abstentions (Ensemble)

6. Adhésion de Nantes Université à l'ABG (Association Bernard Grégoire)

L'association propose un accompagnement des docteur.es et doctorant.es. Adhérer, c'est une façon de participer au fonctionnement et aussi de rendre visible nos offres de thèses. Nous étions membre, puis cela a été pris en charge par l'UNAM et a disparu avec l'UBL.

VOTE : POUR à l'unanimité

7. Plan d'action égalité professionnelle et lutte contre les violences et les discriminations

C'est une obligation réglementaire d'avoir un plan d'égalité professionnelle, mais NU a fait le choix de l'élargir aux étudiant.es

Ensemble remarque avec regret le changement de titre qui invisibilise les femmes et demande aussi ce qu'il est prévu pour les personnes qui sont aidantes.

Réponse : l'aide aux personnels ou étudiants dans ce cas est évoquée et prévue.

Ensemble : très souvent les missions non valorisées dans la carrière sont prises en charge par des femmes. Combien de femmes ont-elles une HDR et sont réellement responsables de thèses ? Pour les missions d'expertises, les femmes le font plus souvent gratuitement.

Nous saluons le travail du réseau GENDER qui a rendu très visibles ces recherches dans l'établissement et nous regrettons sa disparition. Une partie de ces missions va être reprise, mais pas toutes.

VOTE : POUR à l'unanimité

8. Actualisation des lignes directrices de gestion : RIPEC

En favorisant les primes par rapport aux décharges, cela simplifie grandement la gestion. Le bénéfice de la C2 est étendu à d'autres responsabilités.

Ensemble remarque que pour avoir un travail sérieux pour les référents égalité femmes-hommes, 10h est très peu. Les primes ont tendance à augmenter les inégalités femmes/hommes. Pour la C3, Les évaluateur.trices doivent être le plus souvent possible de la même section CNU, même si c'est difficile dans l'établissement, car les pratiques sont très différentes entre les disciplines.

VOTE : 7 abstentions (Ensemble), 1 contre (Ensemble), le reste en pour

10. Questions diverses

Solidaires étudiants intervient pour réagir aux propos liminaires de la présidente sur l'AG « non autorisée » qui s'est tenu quelques jours auparavant. L'élu rappelle que les organisations syndicales étudiantes ne demandent pas d'autorisation pour tenir des AG ; il expose la manière dont les faits se sont déroulés ce jour-là et indique que le dialogue n'est pas possible avec L'UNI.

La présidente répond que les autorisations doivent être demandées pour les AG.